

**Mise à jour
Évaluation et Rapport
de situation du COSEPAC**

sur le

chien de prairie
Cynomys ludovicianus

au Canada



ESPÈCE PRÉOCCUPANTE
2000

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION DES
ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA



COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. On peut citer le présent rapport de la façon suivante :

Nota : Toute personne souhaitant citer l'information contenue dans le rapport doit indiquer le rapport comme source (et citer l'auteur); toute personne souhaitant citer le statut attribué par le COSEPAC doit indiquer l'évaluation comme source (et citer le COSEPAC). Une note de production sera fournie si des renseignements supplémentaires sur l'évolution du rapport de situation sont requis.

COSEPAC. 2000. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le chien de prairie (*Cynomys ludovicianus*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vi + 22 p. (www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm).

GUMMER, D.L. 1999. Rapport de situation du COSEPAC sur le chien de prairie (*Cynomys ludovicianus*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. Pages 1-22.

Rapport précédent :

LAING, R.M.E. 1988. Update COSEWIC status report on the black-tailed prairie dog *Cynomys ludovicianus* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Ottawa. 19 p.

Saskatchewan Department of Tourism and Renewable Resources. 1979. COSEWIC status report on the black-tailed prairie dog *Cynomys ludovicianus* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Ottawa. 12 p.

Note de production :

Celles qu'on appelle aujourd'hui « espèces préoccupantes » étaient appelées « espèces rares » jusqu'en 1990, puis « espèces vulnérables » de 1990 à 1999. L'auteur emploie dans ce rapport la désignation « espèce vulnérable ». Veuillez remarquer que le statut proposé à la section « Évaluation et statut proposé » du rapport peut différer de la dernière désignation assignée à l'espèce par le COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : (819) 997-4991 / (819) 953-3215
Télec. : (819) 994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Assessment and Update Status Report on the Black-tailed Prairie Dog *Cynomys ludovicianus* in Canada.

Illustration de la couverture :
Chien de prairie — Judie Shore, Richmond Hill (Ontario)

©Sa majesté la Reine du chef du Canada, 2003.
N° de catalogue CW69-14/264-2003F-IN
ISBN O-662-88479-5



Papier recyclé



COSEPAC

Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Novembre 2000

Nom commun

Chien de prairie

Nom scientifique

Cynomys ludovicianus

Statut

Espèce préoccupante

Justification de la désignation

La petite population canadienne est isolée des populations américaines, mais la grande partie de son aire de répartition se situe dans un parc national. La population semble croissante, mais il existe un risque de peste sylvatique.

Répartition

Saskatchewan

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en avril 1988, avril 1999 et novembre 2000. Dernière évaluation fondée sur un rapport de situation existant.



COSEPAC
Résumé
du Rapport de situation de 1999

Chien de prairie
Cynomys ludovicianus

Le chien de prairie (Sciuridae : *Cynomys ludovicianus*) est un mammifère de la famille des écureuils qui habite la prairie à graminées courtes et la prairie mixte des Grandes Plaines de l'Amérique du Nord. Le COSEPAC lui a attribué le statut d'espèce *vulnérable* en 1978 en raison de sa répartition limitée au Canada, et ce statut a été confirmé après réexamen de la situation de l'espèce en 1988. L'objet de ce rapport est d'examiner de nouveau la situation du chien de prairie au Canada et d'établir s'il convient de maintenir la désignation « espèce vulnérable » ou de la modifier.

Au Canada, cet animal ne se trouve que dans l'extrême sud de la Saskatchewan, dans la vallée de la rivière Frenchman et les environs, et la majorité de la population se trouve à l'intérieur des limites proposées du secteur ouest du parc national des Prairies (PNP). La colonie voisine la plus proche se trouve à 20 km au sud, dans le Montana, et on ne connaît que deux colonies dans le Montana qui sont établies à moins de 50 km des colonies canadiennes. En 1995 et en 1996, on a dénombré au Canada 22 colonies, occupant au total une superficie de 931,7 ha. D'après les estimations antérieures des superficies occupées par les colonies, la superficie totale de prairie où la présence du chien de prairie est visible aurait connu une augmentation de 36 p. 100 depuis 1985 (où elle était estimée à 686,5 ha). D'après des relevés récents effectués par le personnel du PNP, la densité démographique serait en moyenne de 3,6 adultes et de 12,6 jeunes par hectare.

Les chiens de prairie s'établissent en grandes colonies dans les vallées fluviales plates sur des terrains élevés, où dominant souvent l'armoise (*Artemisia*) et l'agropyre (*Agropyron*). Ils affectionnent particulièrement les couches épaisses de colluvions et d'alluvions argileuses, où ils peuvent facilement creuser des réseaux étendus de terriers et édifier de gros monticules. À ce jour, peu de données ont été publiées sur la biologie et l'écologie de la population canadienne. On sait par contre que chez des populations situées plus au sud, la reproduction a lieu une fois l'an, l'accouplement se produisant dans les terriers au début du printemps. La gestation dure environ 35 jours. Les petits, au nombre de trois par portée en moyenne, sortent pour la première fois du terrier natal à environ 41 jours. En règle générale, les chiens de prairie ne se reproduisent pas avant le deuxième printemps suivant leur naissance (c.-à-d. lorsqu'ils sont âgés de 21 mois). La longévité peut atteindre 8 ans

chez les femelles, mais ne semble pas dépasser 5 ans chez les mâles. L'espèce est polygyne, les familles étant constituées de plusieurs femelles regroupées autour d'un mâle. Au sein de la colonie, chacune de ces familles occupe son territoire et a une vie sociale complexe. Bien que l'espèce ne soit pas considérée comme hibernante, il est fort possible que les individus de la population canadienne entrent en état d'hibernation pour échapper aux rigueurs de l'hiver. Conséquence probable de la vie en colonie, le chien de prairie est très souvent l'hôte d'ectoparasites et se trouve très exposé à la peste sylvatique (*Yersinia pestis*), maladie transmise par les puces.

Le chien de prairie constitue la proie principale ou façonne l'habitat d'un grand nombre d'espèces rares ou en voie de disparition, notamment le renard véloce (*Vulpes velox*), le phrynosome de Douglas de l'Est (*Phrynosoma douglassii brevirostre*), le crotale des prairies (*Crotalus viridis*), la Chevêche des terriers (*Speotyto cunicularia*), la Buse rouilleuse (*Buteo regalis*), l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Pluvier montagnard (*Charadrius montanus*), le Faucon des prairies (*Falco mexicanus*) et la Buse de Swainson (*B. swainsoni*). L'effectif de l'espèce est par ailleurs essentiel pour l'éventuel retour au Canada du putois d'Amérique (*Mustela nigripes*). Il faut aussi souligner qu'en raison de sa taille relativement importante, de ses mœurs diurnes et sympathiques et de l'accessibilité de ses colonies dans le PNP, cette espèce est toute désignée pour sensibiliser la population canadienne à la situation précaire de l'écosystème des prairies et des espèces en péril.

Il serait important de procéder à des relevés normalisés et systématiques pour être en mesure d'évaluer plus exactement l'effectif des colonies et l'étendue du territoire qu'elles occupent. L'extension proposée du PNP protégerait la majorité des colonies de chiens de prairie connues au Canada, soit 96 p. 100 de leur territoire, dont 56 p. 100 seulement se trouve à l'intérieur des limites actuelles du parc.

Le chien de prairie ne se trouve que dans une très petite région du Canada, à la limite septentrionale de son aire de répartition, et il s'y trouve séparé géographiquement de ses congénères du Sud par une distance supérieure à la distance normale de dispersion de l'espèce. La population canadienne est donc particulièrement sensible aux activités humaines et à certains phénomènes naturels.



MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) détermine le statut, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés et des populations sauvages canadiennes importantes qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées à toutes les espèces indigènes des groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, lépidoptères, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes fauniques des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (Service canadien de la faune, Agence Parcs Canada, ministère des Pêches et des Océans, et le Partenariat fédéral sur la biosystématique, présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres ne relevant pas de compétence, ainsi que des coprésident(e)s des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS

| | |
|-------------------------------------|--|
| Espèce | Toute espèce, sous-espèce, variété ou population indigène de faune ou de flore sauvage géographiquement définie. |
| Espèce disparue (D) | Toute espèce qui n'existe plus. |
| Espèce disparue du Canada (DC) | Toute espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs. |
| Espèce en voie de disparition (VD)* | Toute espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente. |
| Espèce menacée (M) | Toute espèce susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitatifs auxquels elle est exposée ne sont pas renversés. |
| Espèce préoccupante (P)** | Toute espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels. |
| Espèce non en péril (NEP)*** | Toute espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril. |
| Données insuffisantes (DI)**** | Toute espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques. |

* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

*** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

**** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le comité avait pour mandat de réunir les espèces sauvages en péril sur une seule liste nationale officielle, selon des critères scientifiques. En 1978, le COSEPAC (alors appelé CSEMDC) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. Les espèces qui se voient attribuer une désignation lors des réunions du comité plénier sont ajoutées à la liste.



Environnement
Canada

Environment
Canada

Service canadien
de la faune

Canadian Wildlife
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.

Mise à jour
Rapport de situation du COSEPAC

sur la

chien de prairie
Cynomys ludovicianus

au Canada

David L. Gummer

1999

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 3 |
| RÉPARTITION | 4 |
| TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS..... | 6 |
| HABITAT..... | 9 |
| BIOLOGIE GÉNÉRALE | 9 |
| FACTEURS LIMITATIFS | 14 |
| IMPORTANCE DE L'ESPÈCE | 15 |
| ÉVALUATION ET STATUT PROPOSÉ..... | 15 |
| OUVRAGES CITÉS | 17 |
| REMERCIEMENTS | 22 |

Liste des figures

| | |
|--|---|
| Figure 1. Répartition du chien de prairie..... | 4 |
| Figure 2. Répartition des colonies de chiens de prairie (<i>Sciuridae</i> : <i>Cynomys ludovicianus</i>) dans la vallée de la rivière Frenchman et les environs, dans le Sud de la Saskatchewan, au Canada | 5 |

Liste des tableaux

| | |
|--|---|
| Tableau 1. Étendues approximatives des colonies de chiens de prairie (<i>Sciuridae</i> : <i>Cynomys ludovicianus</i>) dans la vallée de la rivière Frenchman et les environs, dans le Sud de la Saskatchewan, au Canada..... | 8 |
|--|---|

INTRODUCTION

Le chien de prairie peut peser de 500 à 1 500 g (corps d'une longueur totale d'environ 40 cm; Hoogland, 1995). Il a un pelage brun ou brun roux sur le dos et blanchâtre sur le ventre (Hollister, 1916; Banfield, 1974), et une queue plutôt longue (d'environ 6 à 11 cm, soit plus de 20 p. 100 de la longueur totale du corps) dont le bout est noir (Hollister, 1916; Clark *et al.*, 1971; Pizzimenti, 1975; Hoogland, 1995). Il s'agit d'un mammifère fouisseur, essentiellement herbivore, aux mœurs diurnes (King, 1955; Hoogland, 1995; Hoogland, 1997). Il broute de façon intensive (King, 1955) et creuse des réseaux très étendus de terriers à l'entrée desquels il édifie des monticules (Sheets *et al.*, 1971; Hoogland, 1995). Outre le fouissage et le broutage, il se caractérise par un comportement territorial particulier qui consiste à se dresser complètement fait et à projeter les pattes de devant en l'air en poussant des cris (Hoogland, 1995 : 1). L'espèce a une vie sociale complexe; elle est polygyne, les familles étant constituées de plusieurs femelles regroupées autour d'un mâle (Hoogland, 1995).

Le chien de prairie qu'on trouve au Canada (*Cynomys ludovicianus*, famille des Sciuridés; Hoffmann *et al.*, 1993) appartient à la plus abondante et la plus répandue des cinq espèces connues du genre *Cynomys* (Hollister, 1916; Pizzimenti, 1975; Hall, 1981; Hoogland, 1995; Hoogland, 1997). Le *C. ludovicianus* et le *C. mexicanus* (chien de prairie du Mexique) ont une longue queue dont le bout est noir, vivent généralement à une altitude comprise entre 700 et 1 700 m et n'hibernent pas, alors que le *C. leucurus* (chien de prairie à queue blanche), le *C. parvidens* (chien de prairie de l'Utah) et le *C. gunnisoni* (chien de prairie des montagnes Rocheuses, ou de Gunnison) ont la queue plus courte (d'environ 3 à 6,5 cm, soit moins de 20 p. 100 de la longueur totale du corps) et garnie de poils blancs ou gris, vivent à une altitude plus élevée et hibernent (Hoogland, 1995; Hoogland, 1997). On ne risque pas de confondre le *C. ludovicianus* et le *C. mexicanus*; ils ne partagent pas la même aire géographique, et le *C. mexicanus* a la queue légèrement plus longue (d'environ 1 cm) avec une proportion de noir plus importante à l'extrémité (la moitié de la queue est noire au lieu du tiers comme chez le *C. ludovicianus*; Pizzimenti, 1975; Hall, 1981). Il semble que le *C. mexicanus* soit une population relique du *C. ludovicianus* à la limite méridionale de son aire de répartition, qui est devenue géographiquement isolée du reste de ses congénères (Hollister, 1916; Pizzimenti, 1975; Hoffman et Jones, 1970; McCullough et Chesser, 1987; Ceballos *et al.*, 1993; Goodwin, 1995; Hoogland, 1995).

On distingue deux sous-espèces de *Cynomys ludovicianus* : *C. l. ludovicianus* et = *C. l. arizonensus* (Hollister, 1916; Hall, 1981). La sous-espèce *ludovicianus* est la plus répandue; c'est celle qu'on trouve au Canada (Banfield, 1974; Hall, 1981). Le *C. l. arizonensus* ne se rencontre que dans le Nord du Mexique et le Sud-Ouest des États-Unis (Hall, 1981). Toutefois, selon Pizzimenti (1975), il n'y a pas suffisamment de données pour appuyer la distinction entre les deux sous-espèces.

RÉPARTITION

Le chien de prairie se trouve un peu partout dans les prairies arides des Grandes Plaines de la région Centre-Ouest de l'Amérique du Nord, depuis le Nord du Chihuahua et du Sonora au Mexique jusque dans le Sud de la Saskatchewan au Canada, figure 1; Hall, 1981; Hoffmann *et al.*, 1993; Hoogland, 1995). Au Canada, l'espèce ne se trouve que tout à fait dans le Sud de la Saskatchewan, dans la vallée de la rivière Frenchman et les environs, dans le secteur ouest du parc national des Prairies (PNP, figure 2; Soper, 1938; Soper, 1944; Wilson, 1944; Beck, 1958; Paynter, 1962; Kerwin et Scheelhaase, 1971; Banfield, 1974; Millson, 1976, Saskatchewan Department of Tourism and Renewable Ressources, 1978; Laing, 1986; Laing, 1987; Laing, 1988; Gauthier et Boon, 1994; Fargey et Marshall, 1997; Parcs Canada, données inédites; Saskatchewan Environment and Resource Managements, données inédites).

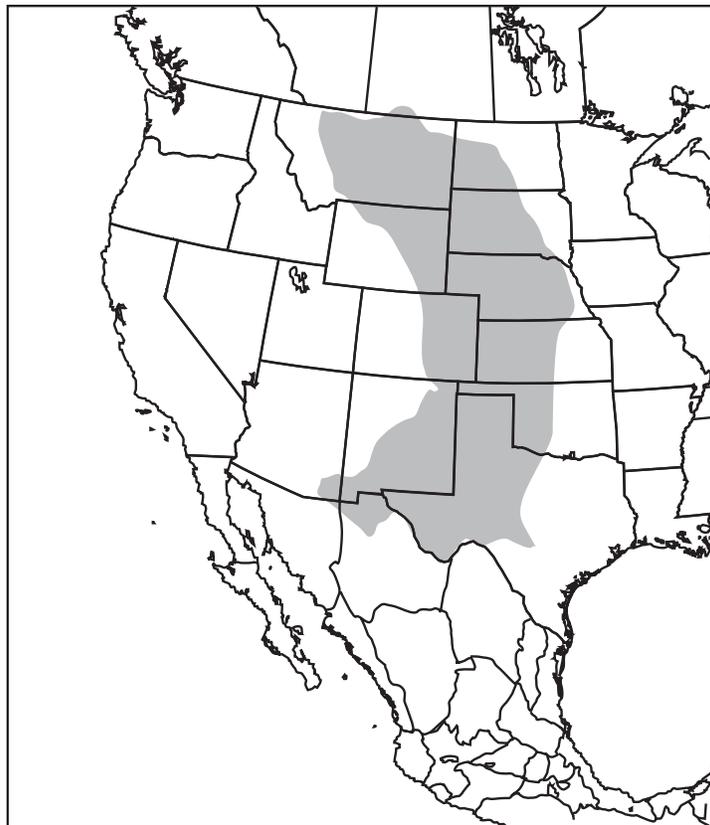


Figure 1. Répartition du chien de prairie (Sciuridae : *Cynomys ludovicianus*; d'après Hall, 1981).

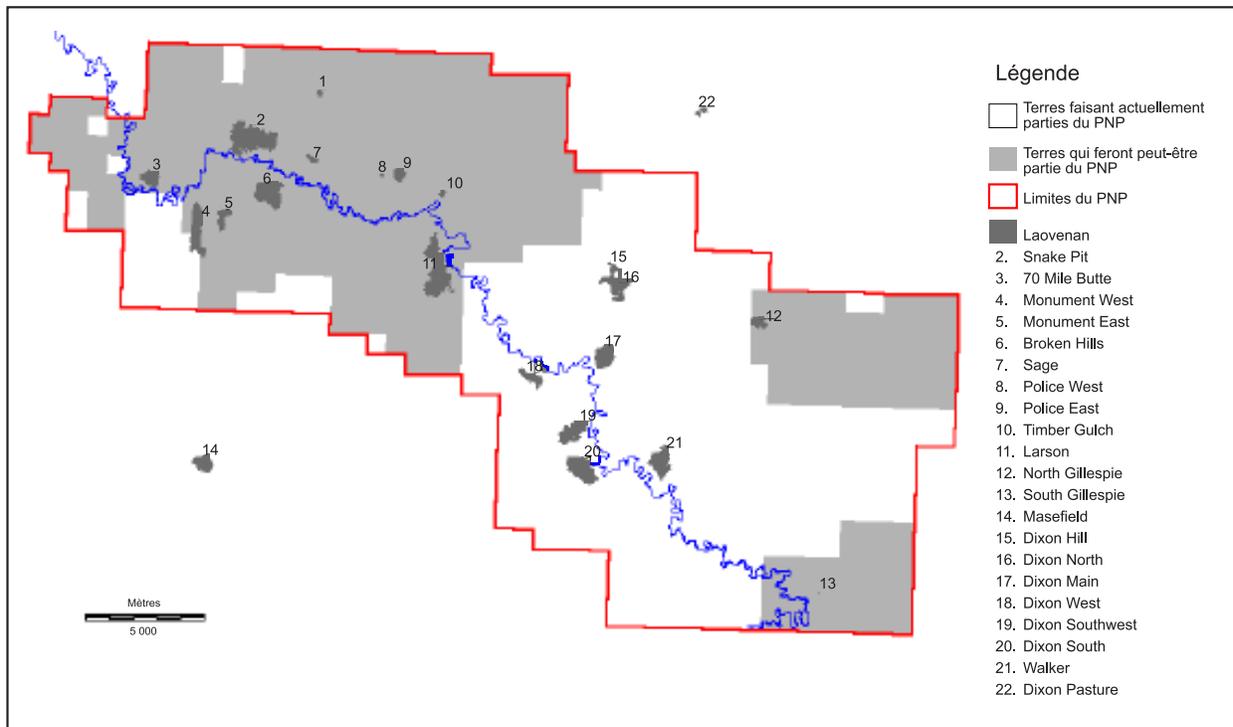


Figure 2. Répartition des colonies de chiens de prairie (Sciuridae : *Cynomys ludovicianus*) dans la vallée de la rivière Frenchman et les environs, dans le Sud de la Saskatchewan, au Canada (échelle de 1 : 250 000). Les colonies ont été recensées la dernière fois en 1995-1996 à l'aide d'appareils GPS (Fargey, comm. pers.; Parcs Canada, données inédites; Saskatchewan Environment and Resource Management, données inédites). PNP désigne le parc national des Prairies (secteur ouest).

Partout dans l'aire de reproduction de l'espèce, des changements dans l'utilisation des terres, une maladie introduite d'Europe (la peste sylvatique), la lutte contre les animaux nuisibles et le tir sportif ont réduit l'aire de répartition de cette espèce jusqu'à 2 p. 100 de ce qu'elle a déjà été (Miller *et al.*, 1990). Selon Merriam (1902), durant la colonisation européenne des Grandes Plaines, la population de chiens de prairie aurait dépassé les 5 milliards d'individus, et une grande colonie au Texas aurait peut-être compté à elle seule plus de 400 millions d'animaux. D'après Hoogland (1997), l'espèce se trouve aujourd'hui surtout en petites colonies isolées réparties dans l'ensemble de son ancienne aire de répartition, souvent dans des aires protégées telles que parcs nationaux (p. ex. PNP en Saskatchewan, Wind Cave dans le Dakota du Sud, Theodore Roosevelt dans le Dakota du Nord), les « monuments » nationaux (p. ex. Devil's Tower dans le Wyoming), les réserves fauniques nationales (p. ex. Charles M. Russell dans le Montana, Quivra dans le Kansas, Wichita Mountains en Oklahoma) et les parcs gérés par les États (p. ex. Custer dans le Dakota du Sud) (Hoogland, 1997).

Si, dans une grande partie de son territoire, le chien de prairie a connu un déclin considérable, rien n'indique qu'il en soit ainsi de la population canadienne. Soper (1938) est le premier à avoir mentionné la présence de l'espèce au Canada, dont il avait découvert une petite colonie au nord-ouest de Val Marie, en Saskatchewan, en 1927. Malheureusement, celle-ci a été détruite par la

construction d'un réservoir le long de la rivière Frenchman (Soper, 1944). D'autres relevés ont ensuite permis de découvrir de nouvelles colonies dans la vallée de la rivière Frenchman et les environs, au sud et à l'est de Val Marie (Soper, 1944; Paynter, 1962; Kerwin et Scheelhaase, 1971; Millson, 1976). On ne croit pas que l'aire de répartition de cette espèce au Canada ait été plus étendue au début de la colonisation européenne.

La colonie voisine la plus proche se trouve dans le Montana (Montana Natural Heritage Program, données inédites; C. Jones, comm. pers.), à 20 km au sud-est de la colonie de South Gillespie (n° 13 sur la figure 2). Cette distance n'interdit peut-être pas totalement les échanges d'individus entre les deux colonies, mais elle est certainement très supérieure à la distance normale de dispersion de l'espèce dans les colonies établies plus au sud (de 0,5 à 6,4 km; Garrett et Franklin, 1988). De plus, on ne connaît que deux colonies de chiens de prairie dans le Montana qui sont établies à moins de 50 km des colonies canadiennes (Montana Natural Heritage Program, données inédites; C. Jones, comm. pers.).

En général, les colonies canadiennes de chiens de prairie forment une population isolée à la limite septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce, tout comme celles de *C. mexicanus* à la limite méridionale.

TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

Il n'existe pas de données précises sur l'effectif et les tendances de la population de chiens de prairie du Canada. L'effectif est difficile à évaluer du fait que la densité de population varie de façon aléatoire non seulement d'une colonie à l'autre, mais au sein d'une même colonie (Hoogland, 1995), et qu'elle n'est pas corrélée avec la densité des terriers (King, 1955; Martin et Schroeder, 1978; Campbell et Clark, 1981; Hoogland, 1981; Hoogland, 1995). Les seules données disponibles sont des estimations de la superficie qu'occupent les colonies (tableau 1; Kerwin et Scheelhaase, 1971; Millson, 1976; Laing, 1986; Laing, 1988; Gauthier et Boon, 1994; Fargey, comm. pers.; Parcs Canada, données inédites; Saskatchewan Environment and Resource Management, données inédites). Il importe de souligner que ces données concernent la superficie de territoire visiblement transformé par l'espèce (sol remué) et qu'elles ne constituent pas forcément de bonnes indications de la taille et des tendances de la population.

Il semble que le chien de prairie ait étendu son territoire au Canada depuis le dernier rapport de situation du COSEPAC sur l'espèce (Saskatchewan Department of Tourism and Renewable Ressources, 1978; Laing, 1988). Les 22 colonies dénombrées lors du dernier relevé (1995-1996) occupent une superficie totale de 931,7 ha (Fargey, comm. pers.; Parcs Canada, données inédites; Saskatchewan Environment and Resource Management, données inédites), alors que les 14 colonies connues en 1985 en occupaient environ 686,5 ha (Laing, 1986; Laing, 1988). Il s'agit donc d'une augmentation d'environ 36 p. 100 sur une

période de dix ans, en supposant une erreur systématique négligeable. De même, si on compare les données de 1995 et de 1996 à celles de 1970, la superficie totale occupée par l'espèce aurait augmenté d'une proportion de l'ordre de 85 p. 100 sur une période de 25 ans. Il faut toutefois noter que ces extrapolations ne tiennent pas compte d'un éventuel biais attribuable au nombre d'observateurs et aux différences dans les méthodes de relevé ou l'effort de recherche (colonies non découvertes). Il ne faut donc pas conclure à partir de ces seules données que la population de chiens de prairie du Canada a augmenté. Il serait important de procéder à des relevés systématiques des colonies afin d'être en mesure de suivre leur évolution à l'avenir.

Fargey et Marshall (1997) donnent des estimations de la densité de la population de chiens de prairie du Canada (PNP) à partir du nombre d'individus aperçus hors terre (selon la méthode décrite dans Menkens et Anderson, 1993). Le nombre d'individus comptés varie grandement. Les densités moyennes obtenues sont de 3,6 adultes/ha (y compris les jeunes de l'année précédente; intervalle = de 0,3 à 19,3; n = 7; quadrats = 4 ha) et de 12,6 jeunes (de l'année)/ha (intervalle = de 7,7 à 22,3; n = 7, quadrats = 4 ha; Fargey et Marshall, 1997). Les densités moyennes obtenues par Hoogland (1995) dans le Dakota du Sud sont plus élevées, soit 18,4 adultes/ha (intervalle = de 13,9 à 21,7) et 12,7 jeunes/ha (intervalle = de 0 à 57). Il faut préciser que les relevés de Fargey et Marshall (1997) ont été faits de façon intermittente dans différentes colonies et qu'ils ont probablement plutôt fourni un indice de densité relative (permettant de comparer les colonies ou les quadrats entre eux), alors que ceux de Hoogland (1995) proviennent d'une observation quasi continue d'une seule petite colonie et, par conséquent, traduisent plus fidèlement la densité absolue de la population. Parcs Canada entend continuer de faire des relevés de la population de chiens de prairie pour environ trois à cinq ans pour être en mesure d'expliquer les variations dans les estimations de la densité de la population et d'autres caractéristiques des colonies (Fargey et Marshall, 1997).

Tableau 1. Étendues approximatives des colonies de chiens de prairie (Sciuridae : *Cynomys ludovicianus*) dans la vallée de la rivière Frenchman et les environs, dans le Sud de la Saskatchewan, au Canada. Un blanc signifie qu'il n'y avait pas de colonie à cet endroit ou que la colonie n'a pas fait l'objet d'un relevé durant la période indiquée. Les nombres entre parenthèses sont très approximatifs.

| Colonie ¹ | Nom ² | CODE ³ | Superficie approx. (ha) | | | | |
|---|------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------------|
| | | | 1970 ⁴ | 1975 ⁵ | 1985 ⁶ | 1993/94 ⁷ | 1995/96 ⁸ |
| 1 | Laovenan | | | | | 3,2 | 2,7 |
| 2 | Snake Pit | C | 0,6 | 164,0 | 154,0 | 163,6 | 165,0 |
| 3 | 70 Mile Butte | A | 30,3 | 31,0 | 37,0 | 24,5 | 28,2 |
| 4 | Monument West | B | 72,9 | 254,0 | 57,0 | 72,2 | 72,3 |
| 5 | Monument East | B | 30,4 | | | 13,8 | 17,4 |
| 6 | Broken Hills | Q | | | 78,0 | 95,2 | 81,6 |
| 7 | Sage | | | | | 2,9 | 6,1 |
| 8 | Police West | | | | | 0,1 | 0,4 |
| 9 | Police East | | | | | 14,0 | 17,3 |
| 10 | Timber Gulch | | | | | 2,2 | 4,8 |
| 11 | Larson | O | 0,4 | 4,4 | 77,0 | 110,4 | 132,9 |
| 12 | North Gillespie | L | 18,2 | 4,0 | (12,0) | 15,5 | 19,1 |
| 13 | South Gillespie | | | | | | 0,2 |
| 14 | Masefield | D | 2,0 | 8,0 | 12,0 | 27,6 | 31,4 |
| 15 | Dixon Hill | H | | | | | 6,5 |
| 16 | Dixon North | H | 53,7 | 40,0 | 48,0 | | 51,3 |
| 17 | Dixon Main | I | 44,4 | 80,0 | 43,0 | 57,3 | 58,7 |
| 18 | Dixon West | G | 34,3 | 17,6 | 19,0 | 4,0 | 23,3 |
| 19 | Dixon Southwest | J | 92,9 | 120,0 | 63,0 | 75,8 | 64,1 |
| 20 | Dixon South | | | | | 82,4 | 81,1 |
| 21 | Walker | K | 0,4 | 7,2 | 43,0 | 57,7 | 60,8 |
| 22 | Dixon Pasture | N | 121,2 | 24,0 | (24,0) | 6,6 | (6,6) |
| | | E | 0,4 | | | | |
| | | F | 0,8 | | | | |
| | | M | 0,2 | | | | |
| | | P | | 8,8 | | | |
| | | R | | | 19,5 | | |
| Total | | | 503,1 | 763,0 | 686,5 | 828,8 | 931,7 |
| ¹ Numéro de la colonie | | | | | | | |
| ² Nom courant de la colonie | | | | | | | |
| ³ Code d'identification de la colonie | | | | | | | |
| ⁴ Kerwin et Scheelhaase 1971 | | | | | | | |
| ⁵ Millson, 1976 | | | | | | | |
| ⁶ Laing, 1986 | | | | | | | |
| ⁷ Gauthier et Boon, 1994; Saskatchewan Environment and Resource Management, données inédites | | | | | | | |
| ⁸ Parcs Canada, données inédites; Saskatchewan Environment and Resource Management, données inédites | | | | | | | |

HABITAT

Les chiens de prairie s'établissent en grandes colonies dans des vallées fluviales larges et plates et des prairies se trouvant en terrain élevé. Leur présence se remarque à la hauteur de la végétation, qui est plus courte sur leur territoire (Koford, 1958; Tileston et Lechleitner, 1966) non seulement à cause de leur broutage intensif, mais aussi parce qu'ils coupent délibérément les plantes hautes qui obstruent l'horizon (pour mieux déceler la présence de prédateurs; King, 1955; Hoogland, 1995). De plus, ils s'établissent habituellement à un endroit où la végétation est courte (Koford, 1958; Clark, 1979; Snell, 1985; Knowles, 1986), ce qui leur permet de mieux voir approcher leurs prédateurs sans avoir à consacrer trop d'efforts à la modification du paysage (Hoogland, 1995).

La plupart des colonies sont établies en terrain où dominent l'armoise (*Artemisia*) et l'agropyre (*Agropyron*; Parcs Canada, données inédites). Certaines plantes indigènes rares ne poussent pratiquement qu'en terrain colonisé par le chien de prairie; c'est le cas notamment de la sphéralcée (*Sphaeralcea*), de la morelle (*Solanum*), de l'amaranthe (*Amaranthus*) et de la dyssodie (*Dyssodia*; King, 1955).

D'après la base de données SIG du parc national des Prairies (Parcs Canada, données inédites), la richesse moyenne (biodiversité) sur le territoire des colonies de chiens de prairie est de 51,6 (intervalle = de 43 à 130; n = 5 742; quadrats = 30 m). Au Canada, les colonies de chiens de prairie se trouvent à une altitude comprise entre 750 et 875 m, et sont en règle générale (à plus de 90 p. 100, en superficie) établies en terrain plat ou à pente inférieure à 10 degrés. Ces fousseurs affectionnent particulièrement les couches épaisses de colluvions (87 p. 100) et d'alluvions (13 p. 100) argileuses, plus faciles à creuser, et s'établissement rarement sur des dépôts glaciaires (< 1 p. 100).

BIOLOGIE GÉNÉRALE

Les colonies de chiens de prairie établies à la limite septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce (la population canadienne) sont depuis plus de 20 ans considérées comme *vulnérables* (Saskatchewan Department of Tourism and Renewable Ressources, 1978; Laing, 1988; Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, 1998), et on connaît toujours peu de choses sur la biologie et l'écologie de cette population. La plupart des données présentées ci-après sont donc tirées d'études effectuées sur des congénères du sud (principalement du parc national Wind Cave dans le Dakota du Sud, King, 1955; Hoogland, 1995), en supposant qu'elles sont valables, du moins en partie, pour la population canadienne. On aura cependant tout intérêt à interpréter ces données avec circonspection, sachant qu'il peut y avoir des variations assez importantes entre les populations de différentes régions (comme on peut le constater chez certaines populations d'autres espèces établies à la périphérie de leur aire de répartition; voir par exemple Gummer, 1995; Gummer, 1997). Le présent rapport de situation sur le

chien de prairie au Canada a été préparé avant que ne soient publiés les résultats de diverses études récentes sur le comportement, la démographie, le cycle vital et l'écophysiologie de la population septentrionale de l'espèce (Fargey, comm. pers.; Gummer et Ramsay, données inédites; MacDonald et Hare, comm. pers.; Waterman, comm. pers.). C'est pourquoi il fait référence à des données inédites et des observations personnelles plutôt qu'à des publications officielles.

Le chien de prairie se reproduit généralement au début du printemps de chaque année (Hoogland, 1982a). On croit que la période de reproduction est différente selon la latitude (en janvier en Oklahoma, en février ou en mars dans le Dakota du Sud, en mars ou en avril dans le Montana; Hoogland, 1995). En 1998, après un hiver exceptionnellement doux, l'accouplement chez la population de la Saskatchewan s'est produit au début du mois de mars (Gummer, données inédites). L'accouplement a généralement lieu dans les terriers, mais les adultes se livrent hors du terrier à de nombreux comportements qui évoquent l'accouplement (voir Hoogland, 1995). La gestation dure environ 35 jours, et les femelles mettent bas dans les terriers (Hoogland, 1995). Les petits ne sortent pas avant plusieurs semaines. Ils sont sevrés à environ 41 jours (Hoogland, 1995).

Le nombre de petits par portée n'a pas été observé à la naissance en milieu naturel. Cependant, des études en laboratoire, ainsi que le dénombrement d'embryons *in utero* et de cicatrices utérines (chez des femelles lactantes) révèlent que les femelles ont des portées de un à huit petits (Wade, 1928; Anthony et Foreman, 1951; Foreman, 1962; Tileston et Leichleitner, 1966; Knowles, 1987; Foltz *et al.*, 1988; Stockrahm et Seabloom, 1988). Le nombre de petits qui sortent du terrier est en moyenne de trois par portée chez la population du Dakota du Sud (intervalle = de 1 à 6, n = 361; Hoogland, 1995). En comparaison, cette moyenne chez la population de la Saskatchewan se situerait entre 2,3 et 3,5 (Millson, 1976), et on a compté en mai 1998 de deux à six jeunes par portée à la sortie des terriers (n = 5; Gummer, données inédites). Il ne semble pas que les femelles règlent le rapport des sexes de leurs portées en fonction des circonstances (Hoogland, 1995). Chez la population du Dakota du Sud, les jeunes pèsent aux alentours de 145 g (intervalle = de 60 à 288, n = 1109; Hoogland, 1995) au moment où ils sortent pour la première fois du terrier, et à l'automne, ils pèsent en moyenne plus de 500 g (intervalle = de 243 à 964, n = 367; Hoogland, 1995). En Saskatchewan, on a observé chez des jeunes capturés en 1998 un poids minimal de 120 g en juin et un poids maximal de 750 g en août (n = 12; Gummer, données inédites).

Tant qu'ils ne sont pas sevrés et qu'ils n'ont pas quitté le nid natal, les petits sont exposés aux dangers de l'infanticide et du cannibalisme de la part des femelles reproductrices des terriers voisins (Hoogland, 1985; Hoogland *et al.*, 1989; Hoogland, 1995). L'infanticide est la première cause de mortalité infantile chez la population du Dakota du Sud, où 22 p. 100 des portées non sevrées sont dévorées ou tuées par des femelles en lactation qui s'attaquent à la progéniture de leurs proches parentes (Hoogland, 1985; Hoogland *et al.*, 1989; Hoogland, 1995). De plus, 8 p. 100 des portées sont en partie ou totalement détruites par des

immigrants, et 9 p. 100 sont abondonnées par la mère, les petits étant alors tués et mangés par des parents (Hoogland, 1985; Hoogland *et al.*, 1989; Hoogland, 1995).

En règle générale, les jeunes qui atteignent l'âge de 8 mois (entrant ainsi dans le groupe des *yearlings* au sens de Hoogland, 1995) ne se reproduisent pas avant le deuxième printemps suivant leur naissance (c.-à-d. lorsqu'ils sont âgés d'environ 21 mois), mais certains (35 p. 100 des femelles, 6 p. 100 des mâles) se reproduisent dès la première année et quelques-uns (5 p. 100 des femelles, 24 p. 100 des mâles) n'atteignent la maturité sexuelle que dans leur troisième année (Hoogland, 1995).

La probabilité de survivre jusqu'à un an est de 54 p. 100 chez les femelles et de 47 p. 100 chez les mâles (Hoogland, 1995). La longévité, qui peut atteindre 8 ans chez les femelles, ne dépasse généralement pas 5 ans chez les mâles (Hoogland, 1995). La survie ne semble pas être compromise par la pression de reproduction (Hoogland, 1995). Le taux de survie chez les individus qui quittent la colonie (dispersion en mai et en juin) est nettement inférieur à celui des sédentaires (44 p. 100 et 91 p. 100 respectivement; $n = 27$ et 193 respectivement), mais égal chez les deux sexes (Garrett et Franklin, 1988). Chez les 15 individus émigrants retrouvés morts parmi ceux qui avaient été équipés d'un radio-émetteur, la mortalité a été attribuée à la prédation ($n = 11$), au combat avec des congénères ($n = 3$) et à une chute du haut d'une falaise ($n = 1$; Garrett et Franklin, 1988).

Les prédateurs des chiens de prairie sont nombreux; parmi eux, le blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*), le putois d'Amérique (*Mustela nigripes*), le lynx roux (*Lynx rufus*), le coyote (*Canis latrans*), la belette à longue queue (*Mustela frenata*), le renard roux (*Vulpes vulpes*), la couleuvre à nez mince (*Pituophis melanoleucus*), le crotale des prairies (*Crotalus viridis*), l'Épervier de Cooper (*Accipiter cooperii*), la Buse rouilleuse (*Buteo regalis*), l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Faucon des prairies (*Falco mexicanus*), la Buse à queue rousse (*Buteo jamaicensis*) et la Buse de Swainson (*Buteo swainsoni*) (Sperry, 1934; Olendorf, 1976; Hoogland, 1981; Hoogland, 1982b; Powell, 1982; Halpin, 1983; Campbell *et al.*, 1987; Hoogland, 1995). Pour l'espèce, l'un des principaux avantages de la vie en colonie par rapport à la vie en solitaire est probablement le fait d'échapper davantage aux prédateurs. En effet, vu le grand nombre d'individus qui surveillent à tout moment, la présence de ces derniers est plus sûrement décelée, et la rapidité avec laquelle l'alarme est donnée et transmise permet de leur échapper plus facilement (Hoogland, 1981; Hoogland, 1983; Hoogland, 1995).

Le régime alimentaire de l'espèce se compose principalement de graminées et d'autres herbacées, dont le buchloé (*Buchloe*), le boutelou (*Bouteloua*), l'oponce (*Opuntia*), la bigelovie (*Chrysothamnus*), la sphéralcée (*Sphaeralcea*), le chardon (*Cirsium*) et l'agropyre (*Agropyron*), de même que de racines (Koford, 1958; Hansen et Gold, 1977; Summers et Linder, 1978). Il comprend aussi des insectes, par exemple des acridiens et des coléoptères (Whitehead, 1927; Kelso, 1939;

Costello, 1970; O'Meilia *et al.*, 1982). Certaines plantes que l'on trouve fréquemment sur leur territoire ne sont habituellement pas consommées par les chiens de prairie, notamment la vergerette (*Conyza*), la dyssodie (*Dyssodia*), l'armoise (*Artemisia*) et l'aristide (*Aristida*) (King, 1955; Costello, 1970; Summers et Linder, 1978). Le cannibalisme au détriment des jeunes de l'année, des jeunes de plus de huit mois et des adultes existe et forme peut-être une proportion importante du régime de certains individus au début de l'été (Hoogland, 1995). Il arrive aussi que le chien de prairie mange des bouses fraîches ou séchées de bisons (*Bison bison*) ou de bovins domestiques (*Bos taurus*) (Sheets *et al.*, 1971; Hoogland, 1995).

Le chien de prairie est réputé être le plus grégaire de toutes les espèces d'écureuils de terriers. Il vit en grandes colonies au sein desquelles les individus sont regroupés en cellules sociales distinctes occupant chacune son territoire (King, 1955; Hoogland et Foltz, 1982; Hoogland, 1995), que certains scientifiques appellent « coterie » (King, 1955; Hoogland, 1995). Une coterie type occupe une superficie d'environ un tiers d'hectare et comprend environ 70 entrées de terriers, mais la superficie comme la densité d'occupation peuvent varier (Hoogland, 1995). Une cellule familiale comprend généralement un mâle adulte, deux ou trois femelles adultes, plusieurs jeunes non reproducteurs de plus de huit mois et deux ou trois portées de petits, mais les exceptions à cette règle sont nombreuses (Hoogland, 1995). Certaines activités lient les membres d'une même cellule entre eux, notamment le jeu, la toilette, les caresses du museau et même l'allaitement collectif, quoique les femelles défendent farouchement leur territoire en période de gestation et au début de la période de lactation (Hoogland *et al.*, 1989). Les membres de coterie différentes adoptent souvent les uns envers les autres des comportements complexes de défense du territoire, qui peuvent comprendre la fixation du regard, le claquement des dents, le battement de la queue, des assauts, des cris, des coups, des poursuites et le reniflement de l'anus (King, 1955; Hoogland, 1995). On peut trouver une description exhaustive des comportements sociaux du chien de prairie dans l'ouvrage intitulé *The black-tailed prairie dog : social life of a burrowing mammal* (Hoogland, 1995).

Garrett et Franklin (1988) ont étudié la dispersion chez la population du Dakota du Sud par les méthodes de capture-marquage et de pistage radio. Ils ont constaté que la dispersion au sein d'une même colonie (entre coterie) se produisait n'importe quand dans l'année (n = 40), mais qu'elle était plus fréquente au printemps et en hiver (73 p. 100). Ils ont compté 36 mâles (30 jeunes de l'année précédente et six adultes) et quatre femelles ayant changé de coterie au sein de leur colonie. Quant à la dispersion entre colonies, ils ont pisté huit mâles et sept femelles et ont trouvé que la distance moyenne de dispersion (\pm écart-type) était de $3,0 \pm 2,2$ km (intervalle = 0,5 à 6,4) et que les mâles se rendaient en moyenne 1,4 km plus loin que les femelles. L'examen des migrants (capturés vivants, n = 61) a révélé que, chez les adultes, l'émigration vers d'autres colonies était plus élevée chez les femelles que chez les mâles, et que l'inverse se produisait chez les jeunes de l'année précédente. La population des chiens de prairie du Canada fait actuellement l'objet d'une étude dans laquelle un certain nombre d'individus sont capturés et

équipés de radioémetteurs en vue de suivre les activités saisonnières de ces animaux et, en même temps, d'étudier la dispersion chez la population (Gummer et Ramsay, données inédites).

Le terrier du chien de prairie s'enfonce à la verticale de 1 à 4 m de profondeur et se poursuit horizontalement sur une distance de 4 à 32 m (Sheets *et al.*, 1971; Hoogland, 1995). Ces tunnels ont de 10 à 12 cm de diamètre, sauf pour les chambres d'élevage des petits, de forme ellipsoïde, qui mesurent généralement de 29 à 44 cm de largeur et 24 cm de hauteur. Les nids sont tapissés de végétation sèche. On a aussi observé des chambres de moindres dimensions renfermant de la terre meuble, des graines, des pierres et des racines (Jillson, 1871; Sheets *et al.*, 1971); on pense qu'elles servent de grenier les jours de mauvais temps. L'animal ne creuse pas continuellement de nouveaux terriers; il occupe d'abord les anciens qui ne sont plus habités, de sorte que les mêmes terriers peuvent abriter successivement plusieurs générations (Hoogland, 1995). Il arrive que le chien de prairie bouche son terrier pour y emprisonner un prédateur (p. ex. un putois d'Amérique ou un crocodile des prairies; Clark *et al.*, 1984; Hoogland, 1995).

Pour avoir aperçu ces animaux à la surface du sol à tout moment de l'année, Hoogland (1995, 1997) pense que l'espèce n'est pas véritablement hibernante, contrairement à d'autres du genre *Cynomys* qui vivent en altitude élevée (p. ex. le *C. leucurus*; Bakko, 1977; Harlow, 1995). Comme la population de chiens de prairie du Canada est la plus septentrionale de l'espèce, elle est exposée à des conditions hivernales plus rigoureuses que celles établies plus au sud. Aussi est-il raisonnable de croire que son activité saisonnière, voire sa survie, sont conditionnées par le froid et la neige. Il est possible que l'animal doive réduire son activité métabolique pour conserver son énergie durant les mois d'hiver. Des expériences en laboratoire sur des congénères de populations établies plus au sud ont révélé que ces animaux sont susceptibles d'entrer dans un état léthargique (hibernation) lorsqu'ils sont gravement privés de nourriture et exposés au froid (Harlow, 1995; Harlow et Braun, 1995; Harlow, 1997). L'hibernation est peut-être une stratégie écologique plus vitale pour les populations du nord que pour celles du sud, vu les conditions climatiques extrêmes qui règnent à la limite septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce. Un programme de recherche a été lancé en novembre 1997 en vue de recueillir des données sur l'activité saisonnière de la population septentrionale, la température corporelle des individus et les conditions de leur environnement immédiat (Gummer et Ramsay, données inédites). À ce jour, (1) l'activité (ou l'absence d'activité) hors terre du chien de prairie a été observée de façon régulière à partir de l'hiver 1997-1998; (2) des sites d'observation automatiques ont été installés à la périphérie de deux colonies afin d'enregistrer en continu la température du sol et de l'air; (3) vingt individus ont été équipés d'émetteurs radio thermosensibles au cours de l'automne 1998. Bien que l'espèce ne soit pas considérée comme hibernante, il est fort possible que les individus de la population établie à la limite septentrionale de son aire de répartition entrent en état d'hibernation pour économiser leur énergie durant l'hiver (Gummer et Ramsay, 1998). Cette hypothèse est d'autant plus plausible pour la population

canadienne que le principal prédateur de l'espèce, le putois d'Amérique, est absent de son territoire.

Le chien de prairie est très souvent l'hôte d'un grand nombre de puces, de poux et de tiques de diverses espèces, conséquence probable de la vie en colonie (Ecke et Johnson, 1952; King, 1955; Smit, 1958; Pizzimenti, 1975; Tyler et Buscher, 1975; Hoogland, 1979; Hoogland, 1995). Les puces du chien de prairie sont porteuses de bactéries pathogènes, notamment celle qui cause la peste sylvatique (bubonique; *Yersinia pestis*), maladie introduite à laquelle le chien de prairie est très sensible (Eskey et Haas, 1940; Pollizter et Meyer, 1961; Barnes *et al.*, 1972; Fitzgerald et Lechleitner, 1974; Barnes, 1982; Cully, 1989; Menkins et Anderson, 1991; Barnes, 1993; Cully, 1993). Cependant, des 104 individus qui ont été examinés entre les mois de mai et de septembre 1998 (n = 202 individus capturés), aucun n'hébergeait d'ectoparasites, et aucune puce n'a été repérée autour des entrées de terriers des colonies du PNP (Gummer, données inédites). Or, on trouve couramment des puces autour des entrées de terriers des colonies établies plus au sud (Hoogland, 1995).

Les animaux domestiques qui vivent dans la région du PNP ont développé des anticorps contre la peste sylvatique, ce qui signifie qu'ils ont été exposés à la bactérie causant cette maladie et que la maladie est présente dans la région (Leighton, 1997). La peste peut détruire une colonie entière de chiens de prairie en très peu de temps, et le risque d'épizootie est plus élevé pour les grandes colonies denses que pour les petites. Les facteurs déclenchant une épizootie étant mal connus, il est pratiquement impossible de prévoir quand la peste peut frapper (Barnes, 1993).

FACTEURS LIMITATIFS

L'aire de répartition du chien de prairie au Canada est restreinte, et l'espèce y est par conséquent vulnérable aux transformations de son environnement et aux désastres naturels ou anthropiques. En outre, comme il s'agit d'une espèce très grégaire vivant en colonies, elle est particulièrement vulnérable à la maladie. Ainsi, la peste peut détruire toute une colonie en très peu de temps; or, on sait que cette maladie est présente dans la région de la rivière Frenchman. Vu la latitude à laquelle se trouve la limite septentrionale du domaine de l'espèce, le froid et la neige conditionnent probablement l'activité et la survie de la population qui y est établie.

Les habitudes de broutage intensif et de fouissage de cet animal le mettent en concurrence avec le bétail, de sorte que les éleveurs et gestionnaires de pâturages craignent de voir ses colonies s'étendre. La lutte contre les animaux nuisibles et la tolérance de la société face à ce type de fléau font problème pour la conservation à long terme de l'espèce. Aux États-Unis, la mise en cultures de la prairie naturelle, la lutte contre l'espèce à l'aide de poisons et la chasse sportive ont mené au déclin du chien de prairie dans l'ensemble de son domaine.

IMPORTANCE DE L'ESPÈCE

La population de chiens de prairie du Canada, la plus septentrionale d'une espèce dont l'aire de répartition couvre plusieurs latitudes, contribue sans conteste et de façon importante à la biodiversité des Grandes Plaines. Elle est séparée des populations voisines les plus proches par une distance qui semble dépasser la distance maximale de dispersion de l'espèce et devrait, par conséquent, être considérée comme population locale distincte. Comme cet animal a disparu de la majeure partie de son aire de répartition originale aux États-Unis et au Mexique, la petite population qui subsiste au Canada a une valeur écologique considérable.

Le chien de prairie joue un rôle important dans l'écosystème des prairies naturelles; il fait partie du régime naturel de perturbation de la prairie à graminées courtes et de la prairie mixte. Il broute la végétation et remue le sol, créant ainsi un habitat unique favorable à un grand nombre d'espèces rares ou en voie de disparition endémiques des prairies, notamment le renard véloce (*Vulpes velox*), le phrynosome de Douglas de l'Est (*Phrynosoma douglassii brevinostre*), le crotale des prairies (*Crotalus viridis*), la Chevêche des terriers (*Speotyto cunicularia*) et le Pluvier montagnard (*Charadrius montanus*; Agnew *et al.*, 1986; Hoogland, 1995). En outre, il constitue une proie importante pour plusieurs espèces, dont la Buse rouilleuse (*Buteo regalis*), l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Faucon des prairies (*Falco mexicanus*) et la Buse de Swainson (*Buteo swainsoni*). L'effectif de l'espèce est par ailleurs essentiel pour l'éventuel retour au Canada du putois d'Amérique (*Mustela nigripes*) (Hjertaas *et al.*, 1992).

Il faut aussi souligner qu'en raison de sa taille relativement importante, de ses mœurs diurnes et sympathiques et de l'accessibilité de ses colonies dans le PNP, cette espèce est toute désignée pour servir à sensibiliser la population canadienne à la situation précaire de l'écosystème des prairies et des espèces en péril.

ÉVALUATION ET STATUT PROPOSÉ

Il est utile pour évaluer la situation du chien de prairie au Canada de regarder le statut que d'autres compétences attribuent à cette espèce et à d'autres espèces étroitement apparentées. Aux États-Unis, le chien de prairie (*Cynomys ludovicianus*) n'est pas protégé en vertu de la *Endangered Species Act*, malgré qu'il ait été considéré en voie de disparition (*endangered*) jusqu'en 1974 (Hoogland, 1995; Hoogland, 1997; Wuerthner, 1997; U.S. Fish and Wildlife Service, 1998). La U.S. National Wildlife Federation a récemment demandé au U.S. Fish and Wildlife Service d'inscrire cette espèce d'urgence sur la liste des espèces menacées (*threatened*) en raison du déclin important de son effectif et de son aire de répartition. D'autres espèces du même genre sont protégées par la *Endangered Species Act*, notamment le *C. mexicanus*, qui est désigné espèce en voie de disparition (*endangered*), et le *C. parvidens*, qui est désigné espèce menacée (*threatened*) (U.S. Fish and Wildlife Service, 1998).

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) place le chien de prairie (*C. ludovicianus*) dans la catégorie *faible risque, quasi menacé* (LR,nt) en raison du déclin important de son habitat au cours du siècle dernier (Hafner, 1998). Le *C. mexicanus* est considéré comme espèce *menacée d'extinction*, confrontée à un risque de disparition très élevé et à court terme (EN A1cd), parce que son effectif a chuté au moins de moitié au cours des 10 dernières années (Baillie et Groombridge, 1996). Quant au *C. parvidens*, il est sur la liste des espèces à *faible risque* dépendant de mesures de conservation (LR/cd) parce qu'il n'est pas *vulnérable* et qu'il est à l'heure actuelle expressément visé par un programme de conservation (Baillie et Groombridge, 1996).

The Nature Conservancy et le Saskatchewan Conservation Data Centre (SCDC) attribuent au chien de prairie la cote G4 à l'échelle mondiale, car il ne semble pas en péril (*apparently secure globally*), N3 à l'échelle nationale, parce qu'il est rare ou non commun (*rare or uncommon*) et S2 à l'échelle régionale, parce qu'il est rare et en péril (*imperiled due to rarity*) (SCDC, 1998).

En Saskatchewan, le chien de prairie et son habitat sont protégés en vertu de la *Wildlife Act* (1997) et de la *Wildlife Habitat Protection Act* (1997). Ces lois interdisent de causer du tort à l'espèce et à son habitat sur les terres de la Couronne, à moins de détenir un permis spécial du gouvernement provincial.

L'aire totale de répartition de l'espèce au Canada est d'environ 470 km², mais sa zone d'occupation est inférieure à 10 km² (931 ha). Des 22 colonies connues, la majorité (20 colonies, soit 96 p. 100 de l'aire occupée) sont établies à l'intérieur des limites actuelles et proposées du PNP. Elles occupent environ 524,3 ha (56 p. 100) dans les terres faisant actuellement partie du parc et 369,5 ha (40 p. 100) dans des pâturages (terres appartenant à la Couronne et terres privées) se trouvant à l'intérieur des limites proposées du PNP. Le premier pas vers la protection de l'espèce serait donc l'extension du parc jusqu'aux limites proposées. À ce jour, 51 p. 100 (267,8 sur 521,3 km²) des terres formant le secteur ouest proposé du PNP ont été acquises (Parcs Canada, données inédites). Les 37,8 ha restants (4 p. 100) qu'occupe le chien de prairie en dehors des limites proposées du PNP font partie d'un pâturage collectif de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) à Masefield (31,4 ha, 3 p. 100) et d'un pâturage collectif appartenant au gouvernement provincial à Dixon (6,6 ha, 1 p. 100). Par conséquent, une garantie de la part de l'ARAP et du Saskatchewan Department of Agriculture and Food qu'aucune autorisation ne sera demandée pour l'extermination des animaux nuisibles dans ces pâturages serait très favorable à la protection de l'espèce.

Le chien de prairie occupe seulement dans une très petite région du Canada (< 0,01 p. 100 de la superficie du territoire), qui constitue la limite septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce, et semble isolé géographiquement de ses congénères des régions plus au sud. La population canadienne est donc particulièrement sensible aux activités humaines et à certains phénomènes naturels. Le statut « vulnérable » devrait être maintenu indéfiniment pour cette espèce

au Canada, sauf si les deux conditions suivantes sont réunies : 1) la population canadienne en venait à s'étendre bien au-delà des limites du PNP et de la vallée de la rivière Frenchman; 2) de nouvelles colonies étaient découvertes dans le Montana, à distance raisonnable des colonies canadiennes, de sorte qu'il puisse y avoir migration entre les deux. Par contre, si la population canadienne venait à diminuer en raison de facteurs locaux imprévisibles (p. ex. lutte contre les animaux nuisibles ou peste sylvatique), il faudrait alors examiner la possibilité de reclasser l'espèce dans une catégorie de risque plus élevé pour mieux la protéger.

OUVRAGES CITÉS

- Agnew, W., D. W. Uresk et R. M. Hansen 1986. Flora and fauna associated with prairie dog colonies and adjacent ungrazed mixed-grass prairie in western South Dakota. *Journal of Range Management* 39 : 135-139.
- Anthony, A., et D. Foreman. 1951. Observations on the reproductive cycle of the black-tailed prairie dog (*Cynomys ludovicianus*). *Physiological Zoology* 24 : 242-248.
- Baillie, J., et B. Groombridge. 1996. IUCN Red List of Threatened Animals. Union internationale pour la conservation de la nature. Washington (DC). 448 p.
- Bakko, E. B. 1977. Field water balance performance in prairie dogs (*Cynomys leucurus* and *C. ludovicianus*). *Comparative Biochemistry and Physiology* 56A : 443-451.
- Banfield, A. W. F. 1974. Les mammifères du Canada. Les Presses de l'université Laval et University of Toronto Press. Pages. 120-123.
- Barnes, A. M. 1982. Surveillance and control of bubonic plague in the United States. *Symposium de la Zoological Society of London* 50 : 237-270.
- Barnes, A. M. 1993. A review of plague and its relevance to prairie dog populations and the black-footed ferret, in J. L. Oldemeyer, D. E. Biggins, B. J. Miller et R. Crete, (éd.). *Compte rendu officiel du symposium sur la gestion des complexes des chiens de prairie pour la réintroduction du chien de prairie*. United States Fish and Wildlife Service Biological Report No. 13. Pages. 28-37.
- Barnes, A. M., L. J. Ogden et E. J. Campos. 1972. Control of the plague vector, *Opisocrostis hirsutis*, by treatment of prairie dog (*Cynomys ludovicianus*) burrows with 2 p. 100 carbaryl dust. *Journal of Medical Entomology* 9 : 330-333.
- Beck, W. H. 1958. A guide to Saskatchewan mammals. Saskatchewan Natural History Society, Regina, Saskatchewan. Publication hors série n° 1. 52 p.
- Campbell, T. M., et T. W. Clark. 1981. Colony characteristics and vertebrate associates of white-tailed and black-tailed prairie dogs in Wyoming. *American Midland Naturalist* 105 : 269-276.
- Campbell, T. M., T. W., Clark, L. Richardson, S. C. Forrest et B. R. Houston. 1987. Food habits of Wyoming black-footed ferrets. *American Midland Naturalist* 117 : 208-210.
- Ceballos, G., E. Mellink et L. Hanebury. 1993. Distribution and conservation status of prairie dogs (*Cynomys mexicanus* and *Cynomys ludovicianus*) in Mexico. *Biological Conservation* 63 : 105-112.
- Clark, T. W. 1979. The hard life of the prairie dog. *National Geographic* 156 : 270-281.

- Clark, T. W., R. S. Hoffmann et C. F. Nadler. 1971. *Cynomys leucurus*. Mammalian Species No. 4. American Society of Mammalogists. Provo, Utah. 4 p.
- Clark, T. W., L. Richardson, D. E. Casey, T. M. Campbell et S. C. Forrest. 1984. Seasonality of black-footed ferret diggings and prairie dog burrow plugging. *Journal of Wildlife Management* 48 : 1441-1444.
- Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. 1998. Espèces canadiennes en péril. Ottawa (Ontario).
- Costello, D. F. 1970. The world of the prairie dog. Lippincott. Philadelphia (Pennsylvania). 160 p.
- Cully, J. F. 1989. Plague in prairie dog ecosystems : importance for black-footed ferret management. Montana Bureau of Land Management. *Wildlife Technical Bulletin* No. 2. 55 p.
- Cully, J. F. 1993. Plague, prairie dogs, and black-footed ferrets. in J. L. Oldemeyer, D. E. Biggins, B. J. Miller et R. Crete (éd.). Compte rendu officiel du symposium sur la gestion des complexes des chiens de prairie pour la réintroduction du chien de prairie. United States Fish and Wildlife Service Biological Report No. 13. Pages. 38-49.
- Eskey, C. R., et V. H. Haas. 1940. Plague in the western part of the United States. *United States Public Health Bulletin* 254 : 1-83.
- Ecke, D. H., et C. W. Johnson. 1952. Plague in Colorado. United States Public Health Monograph 6 : 1-37.
- Fargey, P. J., et C. Marshall. 1997. Black-tailed prairie dog population monitoring : determining the habitat factors affecting colony expansion. Rapport inédit préparé pour Parcs Canada. Val Marie (Saskatchewan). 13 p.
- Fitzgerald, J. P., et R. R. Lechleitner. 1974. Observations on the biology of Gunnison's prairie dog in central Colorado. *American Midland Naturalist* 92 : 146-163.
- Foltz, D. W., J. L. Hoogland et G. M. Koscielny. 1988. Effects of sex, litter size, and heterozygosity on juvenile weight in black-tailed prairie dogs (*Cynomys ludovicianus*). *Journal of Mammalogy* 69 : 611-614.
- Foreman, D. 1962. The normal reproductive cycle of the female prairie dog and the effects of light. *Anatomical record* 142 : 391-405.
- Garrett, M. G., et W. L. Franklin. 1988. Behavioral ecology of dispersal in the black-tailed prairie dog. *Journal of Mammalogy* 69 : 236-250.
- Gauthier, D. A., et J. L. Boon. 1994. Density and distribution of black-tailed prairie dogs, Grasslands National Park, Canada : report of the 1992 and 1993 field surveys. Rapport inédit préparé pour Parcs Canada. Val Marie (Saskatchewan). 47 p.
- Goodwin, H. T. 1995. Pliocene-pleistocene biogeographic history of prairie dogs, Genus *Cynomys* (Sciuridae). *Journal of Mammalogy* 76 : 100-122.
- Gummer, D. L. 1995. Status report on the Ord's kangaroo rat (*Dipodomys ordii*) in Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa (Ontario). 25 p.
- Gummer, D. L. 1997. Effects of latitude and long-term isolation on the ecology of northern Ord's kangaroo rats (*Dipodomys ordii*). Mémoire de maîtrise. University of Calgary, Calgary (Alberta). 111 p.
- Gummer, D. L., et M.A. Ramsay. 1998. Ecology of the northernmost Black-tailed

- prairie dogs (Sciuridae : *Cynomys ludovicianus*) : a Research Proposal. Rapport inédit préparé pour Parcs Canada. Val Marie (Saskatchewan). 13 p.
- Hafner, D. J. 1998. *Cynomys ludovicianus* (Ord 1815) black-tailed prairie dog, in D. J. Hafner, E. Yensen et G. L. Jr. Kirkland (éd.). North American rodents : status survey and conservation action plan. Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources/Commission de la sauvegarde des espèces, Groupe des spécialistes des rongeurs. Gland (Suisse) et Cambridge (R.-U.) Pages 35-36.
- Hall, E. R. 1981. The mammals of North America. 2^e éd. John Wiley and Sons. New York (New York). 2 : 601-1180.
- Halpin, Z. T. 1983. Naturally occurring encounters between black-tailed prairie dogs (*Cynomys ludovicianus*) and snakes. *American Midland Naturalist* 109 : 50-54.
- Hansen, R. M., et I. K. Gold. 1977. Blacktail prairie dogs, desert cottontails, and cattle trophic relations on shortgrass range. *Journal of Range Management* 30 : 210-214.
- Harlow, H. J. 1995. Fasting biochemistry of representative spontaneous and facultative hibernators : the white-tailed prairie dog and the black-tailed prairie dog. *Physiological Zoology* 68 : 915-934.
- Harlow, H. J., et E. J. Braun. 1995. Kidney structure and function of obligate and facultative hibernators : the white-tailed prairie dog (*Cynomys leucurus*) and the black-tailed prairie dog (*Cynomys ludovicianus*). *Journal of Comparative Physiology B* 165 : 320-328.
- Harlow, H. J. 1997. Winter body fat, food consumption and nonshivering thermogenesis of representative spontaneous and facultative hibernators : the white-tailed prairie dog and black-tailed prairie dog. *Journal of Thermal Biology* 22 : 21-30.
- Hjertaas, D., R. Edwards, S. Brechtel, K. Foster, J. Carnio, C. Schroeder et R. Stardom. 1992. Ébauche du plan national de rétablissement du chien de prairie. Comité de rétablissement des espèces canadiennes en péril. Ottawa (Ontario). 46 p.
- Hoffmann, R. S., et J. K. Jr. Jones. 1970. Influence of late glacial and post glacial events on the distribution of recent mammals on the northern Great Plains, in W. Jr. Dort, et J. K. Jr. Jones (éd.). Pleistocene and recent environments of the central Great Plains. University of Kansas Press. Lawrence (Kansas). Pages 355-394.
- Hoffmann, R. S., C. G. Anderson, R. W. Thorington Jr. et L. R. Heaney. 1993. Family Sciuridae, in D. Wilson et D. M. Reeder (éd.). Mammal species of the world : a taxonomic and geographic reference. Smithsonian Institution Press. Washington (DC). Pages 419-465.
- Hollister, N. 1916. A systematic account of the prairie dogs. *North American Fauna* 40 : 1-37.
- Hoogland, J. L. 1979. Aggression, ectoparasitism, and other possible costs of prairie dog (Sciuridae : *Cynomys* spp.) coloniality. *Behaviour* 69 : 1-35.

- Hoogland, J. L. 1981. The evolution of coloniality in white-tailed and black-tailed prairie dogs (Sciuridae : *Cynomys leucurus* and *C. ludovicianus*). *Ecology* 62 : 252-272.
- Hoogland, J. L. 1982a. Prairie dogs avoid extreme inbreeding. *Science* 215 : 1639-1641.
- Hoogland, J. L. 1982b. Reply to a comment by Powell. *Ecology* 63 : 1968-1969.
- Hoogland, J. L. 1983. Nepotism and alarm calling in the black-tailed prairie dog (*Cynomys ludovicianus*). *Animal Behaviour* 31 : 472-479.
- Hoogland, J. L. 1985. Infanticide in prairie dogs : lactating females kill offspring of close kin. *Science* 230 : 1037-1040.
- Hoogland, J. L. 1995. The black-tailed prairie dog : social life of a burrowing mammal. University of Chicago Press. Chicago (Illinois). 557 p.
- Hoogland, J. L. 1997. *Cynomys ludovicianus*. Mammalian Species No. 535. American Society of Mammalogists. Provo (Utah). 10 p.
- Hoogland, J. L., et D. W. Foltz. 1982. Variance in male and female reproductive success in a harem-polygynous mammal, the black-tailed prairie dog (Sciuridae : *Cynomys ludovicianus*). *Behavioral Ecology and Sociobiology* 11 : 155-163.
- Hoogland, J. L., R. H. Tamarin et C. K. Levy. 1989. Communal nursing in prairie dogs. *Behavioral Ecology and Sociobiology* 24 : 91-95.
- Jillson, B. C. 1871. Habits of the prairie dog. *American Naturalist* 5 : 24-29.
- Kelso, L. H. 1939. Food habits of prairie dogs. United States Department of Agriculture Circular 529 : 1-15.
- Kerwin, L., et C. G. Scheelhaase. 1971. Present status of the black-tailed prairie dog in Saskatchewan. *Blue Jay* 29 : 35-37.
- King, J. A. 1955. Social behaviour, social organization, and population dynamics in a black-tailed prairie dog town in the Black Hills of South Dakota. Contributions du Laboratory of Vertebrate Biology, University of Michigan. 67 : 1-123.
- Knowles, C. J. 1986. Some relationships of black-tailed prairie dogs to livestock grazing. *Great Basin Naturalist* 46 : 198-203.
- Knowles, C. J. 1987. Reproductive ecology of black-tailed prairie dogs in Montana. *Great Basin Naturalist* 47 : 202-206.
- Koford, C. B. 1958. Prairie dogs, whitefaces, and blue grama. *Wildlife Monographs* 3 : 1-78.
- Laing, R. 1986. The feasibility of re-introducing the black-footed ferret to the Canadian prairie. Mémoire de maîtrise. University of Calgary. Calgary (Alberta). 134 p.
- Laing, R. 1987. The black-tailed prairie dog in Saskatchewan. *Blue Jay* 45 : 177-180.
- Laing, R. 1988. Updated status report on the black-tailed prairie dog *Cynomys ludovicianus* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Ottawa (Ontario). 16 p.
- Leighton, F. A. 1997. A serological survey for zoonotic diseases on the southern Canadian prairie, 1996. Heritage Resource Management Grasslands National Park, Rapport annuel de 1996. 2 : 65-67.

- Martin, S. J., et M. H. Schroeder. 1978. Black-footed ferret surveys on seven coal occurrence areas in southwestern and southcentral Wyoming, June 8 to September 25, 1978 : rapport final. U.S. Fish and Wildlife Service. Denver (Colorado). 37 p.
- McCullough, D. A., et R. K. Chesser. 1987. Genetic variation among populations of the Mexican prairie dog. *Journal of Mammalogy* 68 : 555-560.
- Menkens, G. E., et S. H. Anderson. 1991. Population dynamics of white-tailed prairie dogs during an epizootic of sylvatic plague. *Journal of Mammalogy* 72 : 328-331.
- Menkens, G. E., et S. H. Anderson. 1993. Mark-recapture and visual counts for estimating population size of white-tailed prairie dogs, in G. E. Menkens et S. H. Anderson (éd.). Compte rendu officiel du symposium sur la gestion des complexes des chiens de prairie pour la réintroduction du chien de prairie. U.S. Fish and Wildlife Service. Biological Report No. 13.
- Merriam, C. H. 1902. The prairie dog of the great plains. Yearbook of United States Department of Agriculture (1901). Washington (DC). Pages 257-270.
- Miller, B., C. Wemmer, D. Biggins et R. Reading. 1990. A proposal to conserve black-footed ferrets and the prairie dog ecosystem. *Environmental Management* 14 : 763-769.
- Millson, R. 1976. The black-footed ferret in the proposed Grasslands National Park. Mémoire de maîtrise. University of Calgary. Calgary (Alberta). 107 p.
- Olendorff, R. R. 1976. The food habits of North American golden eagles. *American Midland Naturalist* 95 : 231-236.
- O'Meilia, M. E., F. L. Knopf et J. C. Lewis. 1982. Some consequences of competition between prairie dogs (*Cynomys ludovicianus*) and beef cattle. *Journal of Range Management* 35 : 580-585.
- Paynter, E. L. 1962. The black-tailed prairie dog in Canada. *Blue Jay* 20 : 124-125.
- Pizzimenti, J. J. 1975. Evolution of the prairie dog Genus *Cynomys*. Documents hors série du Museum of Natural History. University of Kansas. Lawrence (Kansas). 39 : 1-73.
- Pollitzer, R., et K. F. Meyer. 1961. The ecology of plague, in J. M. May (éd.). Studies of disease ecology. Hafner Press. New York (New York). 613 p.
- Powell, R. A. 1982. Prairie dog coloniality and black-footed ferrets. *Ecology* 63 : 1967-1968.
- Saskatchewan Conservation Data Centre. 1998. Vertebrate species tracking list. Regina (Saskatchewan).
- Saskatchewan Department of Tourism and Renewable Resources. 1978. Status report on the black-tailed prairie dog (*Cynomys ludovicianus*) in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Ottawa (Ontario). 9 p.
- Sheets, R. G., R. L. Linder et R. B. Dahlgren. 1971. Burrow systems of prairie dogs in South Dakota. *Journal of Mammalogy* 52 : 251-254.
- Smit, F. G. A. M. 1958. A preliminary note on the occurrence of *Pulex irritans* and *Pulex simulans* in North America. *Journal of Parasitology* 44 : 523-526.
- Snell, G. P. 1985. Results of control of prairie dogs. *Rangelands* 7 : 30.
- Soper, D. J. 1938. Discovery, habitat and distribution of the black-tailed prairie dog in western Canada. *Journal of Mammalogy* 19 : 290-300.

- Soper, D. J. 1944. Further data on the black-tailed prairie dog in western Canada. *Journal of Mammalogy* 25 : 47-48.
- Sperry, C. C. 1934. Winter food habits of coyotes : a report of progress, 1933. *Journal of Mammalogy* 15 : 286-290.
- Stockrahm, D. M. B., et R. W. Seabloom. 1988. Comparative reproductive performance of black-tailed prairie dog populations in North Dakota. *Journal of Mammalogy* 69 : 160-164.
- Summers, C. A., et R. L. Linder. 1978. Food habits of the black-tailed prairie dog in western South Dakota. *Journal of Range Management* 31 : 134-136.
- Tileston, J. V., et R. R. Lechleitner. 1966. Some comparisons of the black-tailed and white-tailed prairie dogs in north-central Colorado. *American Midland Naturalist* 75 : 292-316.
- Tyler, J. D., et H. N. Buscher. 1975. Parasites of vertebrates inhabiting prairie dog towns in Oklahoma. I. Ectoparasites. *Compte rendu officiel du Oklahoma Academy of Science* 55 : 166-168.
- U.S. Fish and Wildlife Service. 1998. List of Endangered and Threatened Wildlife. Division of Endangered Species, U.S. Fish and Wildlife Service, Réimpression spéciale 50 CFR 17.11/17.12. Washington (D.C). 34 p.
- Wade, O. 1928. Notes on the time of breeding and the number of young of *Cynomys ludovicianus*. *Journal of Mammalogy* 9: 149.
- Whitehead, L. C. 1927. Notes on prairie dogs. *Journal of Mammalogy* 8: 58.
- Wilson, J. H. 1944. Prairie dogs. *Blue Jay* 3: 6.
- Wuerthner, G. 1997. Viewpoint: the black-tailed prairie dog – headed for extinction? *Journal of Range Management* 50: 459-466.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier P. Fargey et M. Ramsay pour toute l'aide qu'ils lui ont apportée durant la préparation de ce rapport. Il remercie également T. Armstrong, U. Banasch, D. Bender, R. Clark, D. Gauthier, W. Harris, P. Hendricks, O. Jensen, C. Jones, J. Keith, S. Leach, J. Masyk, J. Murie, D. Nagorsen, S. Normand, L. Patino, J. Waterman, E. Wiltse et P. Young, ainsi que le groupe de travail *ad hoc* sur la situation du chien de prairie au Canada, qui est composé de représentants du Service canadien de la faune (SCF), de Parcs Canada (PNP), de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), Saskatchewan Conservation Data Centre (CDCS), du Saskatchewan Department of Agriculture and Food (SAF) de Saskatchewan Environment and Resource Management (SERM) et de chercheurs de plusieurs universités canadiennes. Il apprécie grandement avoir eu à sa disposition des données inédites fournies par le Canadian Plains Research Center, le Montana Natural Heritage Program, le PNP, le CDCS et le Saskatchewan Environment and Resource Management (SERM).

La préparation de ce rapport, financé par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, a été prise en charge par le COSEPAC. Les recherches récentes ou en cours sur l'écologie du chien de prairie au Canada ont été appuyées par le SCF, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le PNP et le Saskatchewan Fish and Wildlife Development Fund (SERM).